

Carsat Auvergne ■

Une nouvelle présidente du conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Carsat Auvergne a été renouvelé le mardi 29 mars. La nouvelle présidente du conseil d'administration, Virginie Gachon, ainsi que trois vice-présidents ont été élus.

Virginie Gachon, nouvelle présidente du Conseil d'administration de la Carsat Auvergne

Lors du premier Conseil d'administration renouvelé de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat) Auvergne, **Virginie Gachon** (Medef) a été élue présidente par les administrateurs nouvellement désignés pour 4 ans. Elle est assistée de **Sandrine Canin** (CFDT), première Vice-Présidente, **Christophe Soupizet** (CPME), deuxième Vice-Président et **Roland Thonnat** (FO), troisième Vice-Président.

Pour cet organisme de droit privé, les missions sont de préparer et verser les retraites des salariés et travailleurs indépendants, assurer et prévenir les risques professionnels auprès des entreprises, aider et accompagner les assurés fragilisés.

Missions et rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Carsat Auvergne est composé de représentants des assurés sociaux et des employeurs de la région, de personnes qualifiées nommées par le préfet de région, du directeur, du directeur comptable et financier et de représentants des salariés de l'organisme. À la fois organe de délibération sur les questions intéressant la gestion de la Carsat et force de propositions, le Conseil d'administration délibère sur les budgets et approuve les comptes annuels de l'organisme, contrôle l'application des dispositions législatives et réglementaires, veille à l'amélioration des relations avec les usagers et détermine la politique de la Caisse en matière d'action sociale. Ses membres représentent la Carsat auprès de diverses instances et organismes régionaux et départementaux. Pour cette mandature, plus de la moitié des administrateurs a été renouvelée.

Enjeux

Virginie Gachon succède à Jean-Pierre Mazel portant pour la première fois une femme à la présidence de l'organisme. Lors de sa prise de parole le 29 mars dernier, elle a tenu à rappeler les valeurs et la dimension paritaire de la Sécurité sociale et de la Carsat Auvergne. Elle a fait part de son expérience dans la gestion de l'entreprise privée, de son engagement dans le rôle de présidente et de ses convictions quant à la Solidarité « dans le respect des responsabilités de tous et chacun et en préservant le dynamisme de notre économie ». Plusieurs enjeux sont en perspective pour la nouvelle présidente et le Conseil d'administration dont la signature, en 2023, avec les caisses nationales d'Assurance Retraite et Maladie des nouveaux contrats pluriannuels de gestion qui fixeront les orientations et les moyens alloués à la Carsat Auvergne pour les prochaines années.

Extrait du discours de Virginie Gachon, le 29 mars, lors de son élection au Siège de la Carsat Auvergne

« Si la Sécurité sociale fait largement consensus dans notre pays, c'est bien parce qu'elle devenue une valeur commune et partagée au service de l'intérêt général. Elle constitue l'un des piliers du pacte social sur lequel repose notre République.

Parmi les organismes qui contribuent au fonctionnement de cet ensemble, la Carsat Auvergne a une vocation originale, rassemblée autour de trois missions au service d'une grande idée : la solidarité. Mettre à jour le compte retraite tout au long de la carrière, préparer et verser la retraite des salariés et travailleurs indépendants. Accompagner les assurés en difficulté, fragilisés par la maladie, le handicap ou l'accident. Et enfin, assurer et prévenir les risques professionnels dans les entreprises, contribuer à réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Je suis convaincue de la pertinence de ces missions et disposée à mettre mon énergie à leur service. C'est en m'inspirant de ces considérations que j'aborde la présidence de la Carsat Auvergne. Issue du monde de l'entreprise privée, je ne renonce à aucune des convictions partagées par l'immense majorité des entrepreneurs de notre pays : oui à la solidarité mais dans le respect des responsabilités de tous et chacun et en préservant le dynamisme de notre économie. Notre Carsat Auvergne est un organisme paritaire. Pour qu'il fonctionne convenablement, nous ne devons évidemment pas oublier d'où nous venons et qui nous a désignés pour siéger ici. Mais en devenant administrateur de la Carsat, nous acquérons une autre dimension, celle que nous confère la responsabilité de la gestion et de l'avenir de cette caisse. »

Contact presse :

Carsat : Nathalie Ribaud - Tél. 04 73 42 82 08 – 06 72 36 36 92 - ✉ nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr / www.carsat-auvergne.fr

À propos de la Carsat Auvergne (chiffres 2021)

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat) est un organisme de Sécurité sociale. Organisme privé chargé de la gestion d'un service public, il intervient auprès des **salariés, des travailleurs indépendants** (depuis janvier 2020), des **retraités, des personnes en situation de fragilité** et des **entreprises** des 4 départements auvergnats.

Depuis son Siège social situé à Clermont-Ferrand et au travers de son réseau d'agences retraite et unités territoriales de Service social, la Carsat Auvergne est l'interlocuteur en région au titre de la retraite, de l'action sociale et des risques professionnels. Elle assure ses missions sous l'égide de deux établissements publics : la Caisse nationale d'Assurance Vieillesse (l'Assurance Retraite) et la Caisse nationale d'Assurance Maladie (l'Assurance Maladie).

Ses missions : **préparer et payer la retraite par répartition, accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie, prévenir les risques professionnels, assurer la santé et la sécurité au travail.**

Son **offre de service est large** : **accompagnement** personnalisé des assurés pour préparer la retraite, **formation** en matière de prévention des risques professionnels mais aussi **offre numérique** pour simplifier les démarches des assurés comme entre autres la demande de retraite tous régimes en ligne.

L'organisme auvergnat compte **510 salariés** répartis sur les 4 départements. Il a versé en 2021 plus de **3 milliards** à **352 590 retraités** du régime général. Il accompagne les assurés fragilisés (**8 662** assurés aidés par le Service social) et les seniors. Il couvre plus de **300 000** salariés du risque accident du travail et maladie professionnelle et accompagne les entreprises dans leurs actions de prévention.

[cf. fiche presse Carsat Auvergne](#)

www.carsat-auvergne.fr / [@Linkedin](#)

Contact presse :

Carsat : **Nathalie Ribaud** - Tél. 04 73 42 82 08 – 06 72 36 36 92 - ✉ nathalie.ribaud@carsat-auvergne.fr / www.carsat-auvergne.fr